



Décisions municipales d'intérêt public 2025

Date	Décision
06.01.2025	<u>Nez Rouge – Soutien financier</u> La Municipalité a octroyé un don de CHF 100.- à l'association « Nez rouge » afin de lui permettre de continuer à assurer, à long terme, sa mission de rapatriement des citoyens.
06.01.2025	<u>Eclairage public – Modification des horaires nocturnes</u> La Municipalité a décidé de modifier les horaires d'extinction de l'éclairage public afin de l'adapter aux horaires des établissements publics et transports en commun. Dorénavant, l'éclairage sera éteint de 0h30 à 5h00, 7 jours sur 7.
13.01.2025	<u>Théâtre du Comsi – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette association par un don de CHF 50.- correspondant à la participation d'un enfant de la commune.
13.01.2025	<u>Parcelle RF 538 – Installation photovoltaïque en toiture</u> La Municipalité a validé l'installation de 75.72 m2 de panneaux photovoltaïques sur une toiture plate.
20.01.2025	<u>La Lanterne Magique d'Aubonne-Rolle – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette association par un don de CHF 350.- correspondant à la participation de 7 enfants de la commune.
20.01.2025	<u>Fête de la Tulipe 2025 à Morges</u> La Municipalité a décidé de parrainer un grand massif pour le montant de CHF 400.00.
20.01.2025	<u>Grippe aviaire – Mesures de prévention</u> Des cas de grippe aviaire ayant été recensés en fin d'année en Suisse orientale ainsi que dans la région du lac de Bièvre, les détenteurs de volailles recensés se trouvant à moins de 3 km du Léman, des lacs de Neuchâtel et Morat, ont reçu un courrier, via la direction des affaires vétérinaires du canton.
27.01.2025	<u>Pick-e-Bike – Essai d'une station temporaire</u> La Municipalité a décidé d'implanter une station Pick-e-Bike (3 vélos) temporaire de juin à septembre. Les frais liés à ce projet sont de CHF 5'500.-. A la fin du test, une analyse sera réalisée et permettra d'évaluer l'opportunité de reconduire ou non cette expérience.
27.01.2025	<u>Parcelle RF 531 – Construction d'une villa – réduction des surfaces et du volume dans les gabarits d'origine</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2021/09.
27.01.2025	<u>Parcelle RF 529 – Construction d'une villa</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2008/07-529.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
27.01.2025	<p><u>Parcelle RF 104 – Zone réservée</u> La Municipalité a pris acte de l'approbation par le Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) de prolonger la zone réservée sur cette parcelle jusqu'au 18.11.2027.</p>
27.01.2025	<p><u>Frelon asiatique – Organisation de la lutte 2025</u> Afin d'informer l'ensemble de la population sur cette problématique, la Municipalité a décidé de communiquer sur ce thème dans une prochaine Gazette.</p>
03.02.2025	<p><u>Association pour la sauvegarde du Léman – Cotisation</u> La Municipalité a décidé de poursuivre son soutien à cette association en payant une cotisation de CHF 120.-</p>
03.02.2025	<p><u>Parcelle RF 49 – Projet rénovation du bâtiment administratif et celui abritant les logements de fonction – Adjudication</u> La Municipalité a adjugé la fourniture des cylindres pour l'administration et les villas à Hess & Martin Sécurité (Lausanne) pour un montant de CHF 6'103.10 TTC.</p>
03.02.2025	<p><u>Session cantonale des jeunes</u> La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) informe de la prochaine session cantonale des jeunes qui aura lieu les 15 et 16 mars 2025. Cette rencontre, qui a lieu tous les deux ans, réunit des jeunes de 14 à 20 ans et leur donne l'opportunité de débattre sur des thèmes d'actualité et de soumettre des propositions au Grand Conseil par l'intermédiaire de son président. Les informations précises sont affichées au pilier public et sur le site internet de la commune.</p>
03.02.2025	<p><u>Police Région Morges (PRM) – Révision des statuts</u> Conformément à la procédure, une commission consultative a été nommée et a examiné le projet de modifications des statuts. Elle a soumis son rapport à la Municipalité qui a décidé d'adhérer à ses recommandations.</p>
03.02.2025	<p><u>Traitement des eaux potables</u> Une étude pour définir un concept d'une infrastructure de traitement des eaux potables va être réalisée en collaboration avec la commune d'Etoy. L'objectif est de quantifier nos besoins de traitements et proposer des recommandations pour planifier de futures stations de traitement des micropolluants. Cette étude sera financée selon la clé de répartition en vigueur, soit 15% pour la commune de Buchillon.</p>
03.02.2025	<p><u>Relevé des compteurs d'eau – Transfert des données dans le système comptable</u> La mise à jour du logiciel n'étant plus possible avec la tablette actuelle, la Municipalité a adjugé la fourniture d'un nouvel appareil à GWF SA (Puidoux) pour un montant de CHF 873.45 TTC.</p>
10.02.2025	<p><u>Club de natation de Buchillon</u> Les comptes de la saison 2024 ayant été fournis, la Municipalité a décidé de verser au club de natation une subvention de CHF 2'000.- pour l'année 2025.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
10.02.2025	<p><u>Mobilité douce – Pick-e-bike</u> La Municipalité a approuvé le budget 2025 proposé par la SEFA. La participation de la commune se monte à CHF 3'795.-/ an, sans compter le test qui sera réalisé durant l'été.</p>
10.02.2025	<p><u>Rallye de l'Aubonne 2025 – Soutien financier</u> La Municipalité a octroyé un don de CHF 100.- au comité d'organisation du Rallye de l'Aubonne qui aura lieu à Féchy du 29 au 31 mai prochain.</p>
10.02.2025	<p><u>Parcelle RF 49 – Projet rénovation du bâtiment administratif et celui abritant les logements de fonction – Adjudication</u> La Municipalité a accepté le devis d'Eco2net (Yverdon-les-Bains) de CHF 1'515.- pour le nettoyage des locaux à la fin des travaux.</p>
10.02.2025	<p><u>Mini-Pitch – Réparation des buts</u> L'entreprise Terrasport SA (Allens) a été mandatée pour fournir et changer les filets sur le terrain multisport pour un montant de CHF 3'999.70 TTC.</p>
17.02.2025	<p><u>Joyeux Amis Boulistes de Buchillon</u> Les comptes 2023/2024 ayant été fournis, la Municipalité a décidé de verser au JABB une subvention de CHF 1'500.- pour l'année 2025.</p>
17.02.2025	<p><u>Société Gymfit 60</u> Les comptes 2024 ayant été fournis, la Municipalité a décidé de verser à la société Gymfit 60 une subvention de CHF 1'500.- pour l'année 2025.</p>
17.02.2025	<p><u>Plan d'affectation communal - PACom</u> Le 11.02.2025, le PACom ayant été approuvé par le Conseil communal avec des amendements mineurs. Le site internet de la commune a été mis à jour en conséquence. L'ensemble du dossier va donc être transmis aux autorités cantonales pour approbation.</p>
17.02.2025	<p><u>Parcelle RF 325 – Rénovations intérieures et installation d'une clôture</u> La Municipalité a décidé de délivrer une autorisation municipale, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit des propriétaires voisins concernés.</p>
17.02.2025	<p><u>Route des Grands-Bois – Sécurisation des piétons</u> La Municipalité a accepté l'offre de CHF 2'410.- de D.H.S (Christophe Authier – Corcelles-le-Jorat) pour prendre en charge la phase d'exécution des travaux préparatoires et de la signalisation, sous réserve que le projet proposé par la Municipalité soit accepté par le conseil communal.</p>
24.02.2025	<p><u>Samas'Kids – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 100.- pour les différentes activités des jeunes samaritains.</p>
24.02.2025	<p><u>Parcelle RF 436 – Servitude de passage</u> La Municipalité a accepté l'offre de CHF 1'000.- TTC de BBHN SA afin de mettre à jour la servitude de passage d'une conduite d'eau.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
24.02.2025	<p><u>Parcelle RF 49 – Projet rénovation du bâtiment administratif et celui abritant les logements de fonction – Adjudication</u> <u>La Municipalité a adjudgé les offres suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Electrosol pour la fourniture d'un modem et installation d'une ligne pour CHF 965.35 TTC.- Climkit pour le comptage et décomptes d'énergie individuel pour un coût annuel de CHF 294.- pour 7 compteurs.
24.02.2025	<p><u>Parcelle RF 67 – Transformation et rénovation énergétique d'une villa individuelle et son garage et création d'une pergola – Modification du projet</u> La Municipalité a décidé de délivrer l'autorisation municipale n° 2024/01.02 pour une modification visant à remplacer les lucarnes par des velux.</p>
03.03.2025	<p><u>Parcelle RF 213 – Installation d'une palissade sur l'escalier extérieur</u> La Municipalité a décidé de délivrer l'autorisation municipale n° 2025/02 pour la réalisation de ces travaux.</p>

Buchillon, le 13 mars 2025